

## CAPC du 5 juin 2003

### « INSPECTEURS »

### MUTATIONS AU 01/09/2003

Hé ! Ho !  
J'veis tout  
vous dire !



**La CAP centrale des Inspecteurs s'est réunie le 5 juin 2003 pour examiner :**

Les demandes de mutation à équivalence de grade pour le mouvement du 1<sup>er</sup> septembre 2003;

**Votes :**

**Pour : Administration, CFDT et FO**

La CFDT a présenté une motion pour dénoncer les atteintes au respect des règles de mutations du cadre A.

Un recours en révision de note formulé par un inspecteur : la DGCP a refusé de revenir sur la notation initiale

**Votes :**

**Pour : Administration**

**Abstention : FO**

**Contre : CFDT**

***N'oubliez pas de confier le double de votre demande de mutation ou de recours en notation à votre section locale pour transmission au siège de la CFDT Finances Branche Trésor – 47 Av. Simon Bolivar 75019 Paris.***

***Les élus CFDT sont à votre disposition, n'hésitez pas à les contacter .***

#### *Les chiffres ...*

- 884 demandes de changement d'affectation ont été présentées, lors de cette CAP
- le nombre de vacances recensées était de 382 dont 220 implantations
- 477 agents ont pu obtenir satisfaction, soit un taux de 53,9 %
- 227 inspecteurs changent de fonction à l'intérieur de leur département.
- 250 inspecteurs font l'objet d'une mutation interdépartementale
- 88 demandes de rapprochements d'époux sur 125 ont été satisfaites, soit 70,4 %
- 12 demandes sur 23 signalant des situations sociales ont pu être traitées favorablement (52%).
- 23 demandes de réintégration sur 32 ont été acceptées, soit 71,87 %
- 20 demandes de mutations conjointes sur 38 ont obtenu satisfaction
- Dans les RF supprimées en 2003, les 28 demandes ont obtenu satisfaction,
- 6 demandes sur 8 présentées dans le cadre de restructurations ont été satisfaites. Les 2 restantes sollicitaient des postes non vacants.

## Un mouvement exceptionnel par son ampleur....

... dû notamment à l'implantation de 220 emplois d'inspecteurs, qui est la conséquence :

- des plans de qualifications
- des reclassements de postes comptables
- des suppressions de RF prévues en 2003
- des restructurations dans le réseau

Tout en marquant sa satisfaction, la CFDT a fait état de sa surprise quant à l'ampleur du mouvement, ampleur connue au dernier moment.

La CFDT a souligné l'importance des implantations de chargés de mission en TG et souhaité qu'un effort plus important soit réalisé en faveur du réseau comptable.

En réponse, la DGCP nous a indiqué qu'elle avait anticipé sur la gestion 2004 des personnels de catégorie A et que ceci s'inscrivait dans le processus actuel de redéploiement de la catégorie A. Ainsi, une vague d'implantation d'emplois de RP/TP est également prévue à l'automne. Autre explication avancée par la CP sur les affectations supplémentaires de chargés de mission en TG : ils seront prioritairement implantés dans deux secteurs :

- dans les services personnel et matériel par la scission des deux activités avec un cadre A sur chacune, y compris dans les petites TG ,
- dans le domaine des contrôles avec l'implantation d'emplois d'assistants de vérification, mission d'audit

Par ailleurs, le processus de redéploiement d'adjoints devrait se poursuivre.

### **MOTION PRESENTEE PAR LA CFDT A L'OCCASION DE LA CAP CENTRALE DU 5 JUIN**

*Au cours des travaux de la sous-commission du 1<sup>er</sup> mouvement à équivalence de grade des inspecteurs de l'année 2003, la CFDT a relevé quatre cas qu'elle estime déroger au respect des règles de mutation du cadre A :*

*Il en est ainsi de la nécessité de service invoquée par le TPG du Morbihan, de l'avis défavorable émis par le TPG du Maine et Loire pour une affectation à la Trésorerie Générale, de la nécessité de service invoquée par le TPG de la Charente Maritime, et de l'avis défavorable émis par le RF du Bas-Rhin pour une affectation sur Strasbourg.*

*Nos représentants locaux nous ont également signalé des mouvements de cadre A dans les départements du Nord, de l'Eure et Loire, ainsi que de la Loire Atlantique, en dehors des travaux de la CAP centrale.*

*La CFDT réaffirme son opposition au principe de l'affectation au profil, et à toute tentative de gestion déconcentrée du cadre A.*

**Jacques DUREL, titulaire  
Trésorerie de Saint- Calais Besse  
02 43 35 34 17**

**Joel HINGRAY, suppléant  
Trésorerie d'Andelot 03 25 01 34 18**